

**Madame la Conseillère fédérale  
Doris Leuthard  
DETEC  
Kochergasse 6  
3003 Berne**

**Par email :**  
[netzplanung@astra.admin.ch](mailto:netzplanung@astra.admin.ch)

Genève, le 30 avril 2018

**Consultation : Projet relatif au plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2020-2023, aux grands projets à réaliser sur le réseau des routes nationales, ainsi qu'à l'étape d'aménagement 2019 des routes nationales avec le crédit d'engagement correspondant.**

Madame la Conseillère fédérale,

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Association de droit privé, indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait aux conditions cadre. La CCIG compte plus de 2 500 entreprises membres.

Compte tenu de l'importance du développement des infrastructures routières pour l'économie genevoise et l'arc lémanique dans son ensemble, la CCIG tient à faire part de sa position sur le projet en consultation.

## **Synthèse**

La CCIG souligne que l'Arc lémanique est une des régions du pays souffrant d'un taux d'engorgement important du réseau autoroutier et de ce fait, il est urgent de procéder aux adaptations nécessaires et indispensables à la fluidification du trafic. Il est fondamental que les projets d'aménagement soient entrepris dans les plus brefs délais afin que la population en général et les entreprises en particulier puissent bénéficier au plus vite des améliorations du réseau routier.

La mobilité est une condition cadre essentielle à l'activité économique. Sans mobilité, pas d'échanges ; pas d'échanges, pas d'économie. Il importe donc que les entreprises et la population dans son ensemble puissent se déplacer de manière optimale afin de participer à la vie économique et sociale du canton.

La CCIG note avec satisfaction que la Confédération reconnaît la gravité des problèmes de circulation affectant le canton de Genève, en particulier le fait que l'A1 entre Genève et Lausanne compte parmi les routes nationales les plus engorgées (p. 11 du rapport explicatif) du réseau suisse.

Il est également intéressant de relever (p. 37 du rapport explicatif) que la Confédération déclare « la conception proposée de l'avenir prévoit d'élargir systématiquement le réseau des routes nationales à au moins 2 x 3 voies dans et entre les zones des métropoles et des grandes villes. En complément, la réalisation de nouveaux éléments de réseau peut également s'avérer nécessaire dans certains cas. Sont concernées les zones des métropoles et des grandes villes dans lesquelles le réseau des routes nationales demeurera très encombré en dépit des projets d'extension déjà planifiés. Le risque d'embouteillages reste élevé dans ces secteurs et l'absence d'itinéraires bis peut compromettre durablement leur accessibilité en cas d'événement majeur ou de travaux complets de remise en état. **Dans les zones concernées, une solution pourrait être de compléter les routes nationales existantes jusqu'à former un système de périphériques. Cela vaut en particulier pour les agglomérations de Genève, Lausanne, Bâle et Zurich** ». Pour la CCIG, cette déclaration doit être interprétée comme un signal positif de la Confédération en faveur de la réalisation de la Traversée du lac.

## Réponses au questionnaire de consultation

### Généralités concernant le projet mis en consultation

#### **1. Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?**

Oui. Les grandes lignes du projet sont en adéquation avec les planifications d'Etat dont la stratégie multimodale pour Genève Mobilités 2030 et le Plan directeur cantonal 2030, notamment avec l'élargissement autoroutier entre Perly et Nyon et le financement pour la réalisation des jonctions de Grand-Saconnex, Vernier-Canada et Lancy-Sud qui est garanti par l'article 1 de l'arrêté fédéral.

#### **2. Estimez-vous que certains sujets n'ont pas été suffisamment pris en considération ?**

Le projet de la traversée du lac, soutenu par la population genevoise à 63% lors du vote sur l'initiative populaire « OUI à la grande Traversée du Lac » en juin 2016. Au même titre que le Gothard, et selon les critères fixés par la Confédération, la Traversée du Lac devrait entrer dans les "grands projets" au niveau de la planification de la Confédération. En effet, cette infrastructure répond aux trois critères servant à qualifier les grands projets, à savoir :

- installation isolée nécessaire pour la remise en état et/ou l'exploitation fiable de l'infrastructure existante des routes nationales (autoroute de contournement actuelle) ne constituant pas en elle-même un accroissement des capacités ;
- coûts supérieurs à la limite de 500 millions de francs fixée par le Conseil fédéral ;
- projet controversé sur le plan politique, avec des conséquences importantes sur la population, le territoire et l'environnement

### Plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes nationales sur la période 2020-2030

#### **3. Les explications concernant la fixation du plafond de dépenses pour les routes nationales sur la période 2020-2030 sont-elles claires ?**

Oui.

### Grands projets

#### **4. Que pensez-vous des critères servant à définir les grands projets ?**

Les critères servant à définir les grands projets sont satisfaisants.

**5. Acceptez-vous que le deuxième tube du tunnel routier du Gothard soit classé parmi les grands projets ?**

Compte tenu du fait que ce projet est inscrit dans la base légale en vigueur, oui.

**Programme de développement stratégique des routes nationales**

**6. Approuvez-vous la perspective à long terme établie pour le réseau des routes nationales. Dans la négative, que faudrait-il modifier ?**

Pour que Genève puisse continuer à assurer pleinement son rôle de centre économique et de seul canton romand contributeur à la péréquation nationale, la Confédération doit veiller à doter le canton et sa région des infrastructures dont il a besoin pour accompagner son développement économique et démographique. La traversée du lac devrait dès lors avoir sa place dans le réseau des routes nationales et donc dans les grands projets de la Confédération.

**7. Le programme de développement stratégique des routes nationales est-il complet par rapport au volume de projets pris en considération ?**

En partie seulement.

Genève et sa région transfrontalière connaissent une croissance démographique très importante, fruit d'un dynamisme économique qu'il convient de soutenir et d'accompagner au mieux, notamment avec le projet de la Traversée du Lac.

**8. Que pensez-vous de la répartition des projets d'extension dans les horizons de réalisation et dans les étapes d'aménagement ?**

*Sans commentaire*

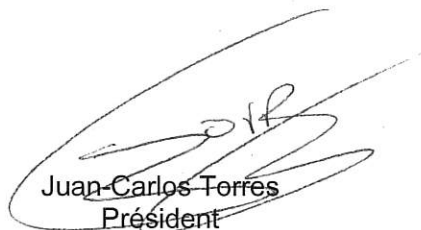
**Autres remarques**

**9. Quelles autres remarques relatives au projet mis en consultation souhaitez-vous formuler ?**

*Sans commentaire.*

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces éléments, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre haute considération.

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

  
Juan-Carlos Torres  
Président

  
Nathalie Hardyn  
Directrice adjointe